

*Tous les personnels votent,
quels que soit leurs statuts,*

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT

LA CFDT S'ENGAGE POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

- ▶ La CFDT se bat pour l'équité de traitement entre les personnels, et pour défendre l'intérêt général : rémunérations, conditions de travail, dé-précarisation, prévention des risques psycho-sociaux...
- ▶ La CFDT défend un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique et vétérinaire qui organise la coopération entre écoles, instituts et regroupements territoriaux.
- ▶ La CFDT exige de l'État qu'il assume ses responsabilités : les missions nouvelles doivent être financées.
- ▶ La CFDT s'inscrit dans une logique de dialogue social et de négociation, et refuse d'être une organisation qui dit non à tout et qui n'empêche rien.



UN PROJET AMBITIEUX POUR NOS ETABLISSEMENTS

- ▶ **Renforcer** les interactions entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et vétérinaire, **sans fragiliser** les établissements et les coopérations territoriales (COMUE).
- ▶ **Mettre en place** des actions conjointes d'éducation, de recherche, d'innovation et d'ingénierie renforçant l'attractivité du territoire national et permettant la transition agro-écologique;
- ▶ **Contribuer** à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à la coopération scientifique internationale ;
- ▶ **Renforcer** le réseau d'appui à l'enseignement technique agricole, par la formation de ses personnels et par l'expérimentation.

LA CFDT ET L'IAVFF

- ▶ **19 septembre 2013:** la CFDT a obtenu que le périmètre de l'IAVFF soit élargi, et que soit abandonnée la création d'un Institut vétérinaire de France et d'un Grand établissement de formation des personnels de l'enseignement agricole.
- ▶ **16 octobre 2013:** la CFDT a obtenu que l'IAVFF participe à la définition des Stratégies Nationales de la Recherche et de l'Enseignement, et que des allocations doctorales soient affectées à l'IAVFF.
- ▶ **29 Avril 2015 :** la CFDT a rejeté le budget prévisionnel de l'IAVFF au CA, estimant qu'il n'offrait aucun levier crédible pour initier des actions conjointes.

NOS REVENDEICATIONS AU SEIN DU CA

- ▶ **Refuser** l'accréditation de l'IAVFF à délivrer des diplômes nationaux (Master-Doctorat);
- ▶ **Soutenir** le montage de projets Recherche-Formation-Développement : appui administratif, logistique et financier;
- ▶ **Promouvoir** les coopérations inter-établissements : méta-programmes ou Dispositifs en Partenariat, etc.;
- ▶ **Développer** les coopérations internationales : écoles thématiques, ateliers-séminaires, Moocs, programmes de mobilité, doubles diplômes et co-tutelles de thèses, etc.

NOUS SERONS VIGILANT SUR LA GOUVERNANCE

- ▶ **Exiger** la mise en place d'un groupe de travail permanent réunissant les élus du CA, pour palier à l'absence de Conseil académique;
- ▶ **Promouvoir** une réflexion stratégique sur l'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ▶ **Obtenir** des moyens financiers, et une priorisation des missions de l'Institut pour ne pas reproduire l'expérience désastreuse d'Agreenium;
- ▶ **Veiller** à ce que les activités de l'Institut n'entrent pas en compétition avec celles de ses membres et de leurs COMUE.

Les établissements membres de l'IAVFF sont:

Agrocampus Ouest, Agroparistech, Agrosup Dijon, Bordeaux Sciences Agro, Enfa, Engées, Ensp, Enva, Envtt, Montpellier Supagro, Oniris, Vetagro Sup, Enstib, Ensaia, Anses, Cirad, Inra, Irstea

